

Synthèse

jeudi 31 mars 2016

Petit-déjeuner débats La prévention, un enjeu majeur pour vos salariés

L'absentéisme endémique représente un coût particulièrement élevé pour les entreprises. Une stratégie de prévention efficace contribuera donc à la performance économique et sociale de l'organisation, mais elle visera plus largement à améliorer la qualité de vie au travail des salariés.

En ce sens, la prévention peut même devenir un avantage concurrentiel pour l'entreprise.

Laurent Grouas, directeur Innovation & Partenariats chez SIACI SAINT HONORE, décrit les composantes d'un dispositif efficace en matière de prévention de l'absentéisme.

Le coût de l'absentéisme est élevé

Un phénomène national

Bien que la contraction du marché de l'emploi incite à la présence sur le lieu de travail, l'absentéisme reste un phénomène de masse avec un taux national à 4,59% en 2014. La réalité est cependant plus complexe : alors que la durée moyenne d'absence atteint 16,7 jours, plus de la moitié des salariés du privé sont présents toute l'année.

Une chose est sûre : les conséquences financières de l'absentéisme sont importantes. Les coûts de gestion administrative s'ajoutent en effet aux coûts directs causés par l'absence du salarié (comme les indemnités journalières), ainsi qu'aux coûts de remplacement (93% des ouvriers sont remplacés numériquement dans l'effectif, 28% des cadres), et aux coûts nets liés à la perte de productivité. Au global, on estime qu'un point d'absentéisme dans l'entreprise entraîne une perte d'1,87 point de masse salariale.

Petit-déjeuner débats

La prévention, un enjeu majeur pour vos salariés

Un phénomène évitable

Seules 35% des absences sont liées à l'état de santé du salarié, auxquelles il convient d'ajouter 11% des arrêts, qui sont dus à l'état de santé des proches et mettent en lumière la problématique des 4 millions de salariés aidants en France, qui comptabilisent en moyenne 16 jours d'absence supplémentaires par an. Les autres causes d'absentéisme sont liées à des questions managériales : une trop forte charge de travail ou le manque de reconnaissance accordée au salarié.

Passer d'un système curatif à un modèle préventif.

L'employeur peut donc agir sur deux tiers des absences, à travers une politique d'aide aux aidants ou par l'approfondissement des mesures favorables à l'engagement du salarié, puisque 21% seulement des employés français se disent investis dans leur entreprise. En la matière, il s'agira pour les employeurs d'opérer un véritable changement de culture, en passant d'un système curatif à un modèle préventif.

Quels leviers actionner pour prévenir l'absentéisme ?

Identifier les risques d'absence

L'absentéisme étant un phénomène protéiforme, il est nécessaire de cibler en interne les profils d'absence récurrente, afin de comprendre les causes du phénomène. Il convient alors d'envisager la situation du salarié dans son ensemble, sans la restreindre aux enjeux qui concernent strictement l'entreprise, puisque les préoccupations du salarié concernent aussi bien sa famille et sa situation personnelle que sa situation professionnelle.

Une mesure simple peut consister en la mise en place d'un service externe d'écoute afin de permettre au salarié de confier ses inquiétudes en toute confiance. Puis, les services RH peuvent constituer une cartographie des risques et des situations d'absence pour mieux proposer un accompagnement spécifique et individualisé aux populations concernées.

Éviter l'éloignement du salarié

Il semble que l'arrêt de travail se soit banalisé puisque 76% des salariés considèrent qu'ils ne se sont pas absentés lors de l'année, contre 53% effectivement présents en continu. Pour lutter contre ce phénomène, l'entreprise doit en premier lieu faire de l'absence un événement. Puis, il s'agira de maintenir le lien social autant que faire se peut, surtout dans le cas des longs arrêts de travail (plus de 4 semaines).

Préparer le retour du salarié

Dans les cas où la cause de l'absence est de nature managériale, il peut être nécessaire de sensibiliser le n+1 du salarié, voire parfois de changer le collaborateur d'équipe, pour assurer sa réintégration pérenne dans les effectifs. Si les causes de l'absence ne sont pas élucidées, il est fort probable qu'elles produisent à nouveau les mêmes effets. Or, au-delà du coût économique évident pour l'entreprise, les arrêts de travail à répétition peuvent exceptionnellement devenir des situations tragiques et engager directement la responsabilité de l'employeur.

Maintenir le lien social.

Petit-déjeuner débats

La prévention, un enjeu majeur pour vos salariés

Des solutions performantes face à l'absentéisme

Éclairer la prise de décision

Une démarche efficace de prévention commence avec un audit de l'absentéisme. La durée moyenne et la fréquence des arrêts peuvent être mesurées et les scénarios d'absence établis. Ces informations peuvent ensuite être rapprochées de la pyramide des âges de l'entreprise ou encore de données RH telles que l'ancienneté afin d'identifier les formes d'absentéisme sur lesquelles l'entreprise peut agir avec un meilleur retour sur investissement. Les données ainsi produites représentent une plus-value décisive au moment de définir un plan d'action.

Passer à l'action

SIACI SAINT HONORE déploie MyPrevention, une plateforme intégrée de services digitaux et humains.

Une solution digitale

MyPrevention est un portail modulable, créé en marque blanche, qui permet à l'entreprise d'élaborer ses campagnes de prévention en fonction des populations cibles. La plateforme couvre un large champ de préoccupations autour de la santé du salarié et facilite la prise d'initiative de ce dernier, en proposant notamment des services de coaching ou un dispositif d'aide aux aidants. Pour l'entreprise, MyPrevention est un lieu de sensibilisation aux questions de santé et d'hygiène de vie ainsi qu'un outil destiné à favoriser l'engagement des salariés.

Un réseau de professionnels

Enfin, SIACI SAINT HONORE met ses clients en contact avec un réseau d'intervenants agréés via MyPrevention. ■

Contact



Laurent Grouas,

Directeur Innovation et Partenariats

laurent.grouas@s2hgroup.com

Tél. : 01 44 20 96 97

Mobile : 06 13 77 65 10

Retrouvez
toutes nos publications
sur www.s2hgroup.com
et notre page [Linked in](#)